

---

*Comité parlementaire pour un Iran démocratique*

---

**PERSPECTIVES AU MOYEN-ORIENT ET EN IRAN EN 2013**  
**LE RÔLE DE LA FRANCE**  
**CRISE HUMANITAIRE À LIBERTY**



MERCREDI 20 FÉVRIER 2013

SALLE COLBERT  
ASSEMBLÉE NATIONALE



# Perspectives au Moyen-Orient et en Iran en 2013

## le rôle de la France

### Crise humanitaire à Liberty

Le 20 février, à l'initiative du Comité Parlementaire pour un Iran démocratique (CPID) une conférence s'est tenue à la salle Colbert en présence de Mme **Maryam Rajjavi**, la présidente élue du Conseil national de la Résistance iranienne.

La conférence s'est déroulée dans une salle comble, présidée par le député **Dominique Lefebvre**, vice-président du CPID.

Plusieurs députés ont pris la parole dont **Bruno Leroux**, président du groupe socialiste, républicain et citoyen, **Michel Terrot**, vice-président du CPID, **André Chassaigne**, Président du groupe de la gauche démocrate et républicaine et vice-

président du CPID, **Pascal Terrasse**, **William Dumas**. Notons la présence notamment des députés **Pascal Deguilhem**, **Michel Destot**, **Jean Grellier**, **Philippe Vitel** et **Jacques Valax**.

Parmi les interventions notons celles d'**Alain Vivien**, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, **François Colcombet** cofondateur du syndicat de la magistrature et du Comité français pour un Iran démocratique, **Yves Bonnet**, préfet honoraire et ancien directeur de la DST, **Pierre Bercis**, président des Nouveaux Droits de l'Homme, l'ancien Sénateur américain **Robert Toricelli**, et **Tahar Boumedra**, qui fut directeur des droits de l'homme de la mission de l'ONU en Irak chargé du dossier du camp d'Achraf.

## LE COMITÉ PARLEMENTAIRE POUR UN IRAN DÉMOCRATIQUE

PRÉSIDENT  
GÉRARD CHARASSE  
DÉPUTÉ DE L'ALLIER

VICE-PRÉSIDENTS  
ANDRÉ CHASSAIGNE  
DÉPUTÉ DU PUY-DE-DÔME

DOMINIQUE LEFEBVRE  
DÉPUTÉ DU VAL D'OISE

MICHEL TERROT  
DÉPUTÉ DU RHÔNE

MEMBRES  
JACQUES ALAIN BÉNISITI  
DÉPUTÉ DU VAL-DE-MARNE

MARTINE CARRILLON-COUVREUR  
DÉPUTÉE DE LA NIÈVRE

GUY CHAMBEFORT  
DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PASCAL DEGUILHEM  
DÉPUTÉ DE LA DORDOGNE

WILLIAM DUMAS  
DÉPUTÉ DU GARD

JEAN-PAUL DUPRÉ  
DÉPUTÉ DE L'AUDE

JEAN GRELLIER  
DÉPUTÉ DES DEUX-SÈVRES

CHRISTIAN KERT  
DÉPUTÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

JEAN LASSALLE  
DÉPUTÉ DES PYRENEES-ATLANTIQUES

BERNARD LESTERLIN  
DÉPUTÉ DE L'ALLIER

CÉLESTE LETT  
DÉPUTÉ DE LA MOSELLE

MICHEL LIEBGOTT  
DÉPUTÉ DE LA MOSELLE

GERMINAL PEIRO  
DÉPUTÉ DE LA DORDOGNE

MARTINE PINVILLE  
DÉPUTÉE DE LA CHARENTE

FRANÇOIS PUPPONI  
DÉPUTÉ DU VAL D'OISE

PASCAL TERRASSE  
DÉPUTÉ DE L'ARDÈCHE

KHEIRA BOUZIANE  
DÉPUTÉE DE LA CÔTE D'OR

FREDERIC REISS  
DÉPUTÉ DU BAS-RHIN

MICHEL VERGNIER  
DÉPUTÉ DE LA CREUSE



A la tribune : Maryam Radjavi, Michel Terrot, Dominique Lefebvre, Alain Vivien, Robert Torricelli



Michel Terrot, André Chassaigne et Alain Vivien



Dominique Lefebvre, Maryam Radjavi, Bruno Leroux, André Chassaigne, Robert Torricelli



Michel Destot



Au premier rang, depuis la gauche : Pascal Terrasse, Jean Grellier, Tahar Boumedra, le Dr Saleh Radjavi, Jacques Valax et William Dumas



Philippe Vitel (g), Tahar Boumedra, Pascal Deguilhem, William Dumas

## Dominique Lefebvre

Député du Val d'Oise

**Vice-président du CPID**



**Exiger le retour à Achraf, non pas comme un retour sur le passé mais parce que c'est là, objectivement, que les conditions de sécurité peuvent être le mieux organisées.**

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, Madame la Présidente, au nom du Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique.

Vous êtes venue ici dans cette salle le 5 décembre dernier. L'ambiance était à la vigilance à propos de la situation des résidents d'Achraf dans le camp Liberty. L'ambiance était surtout à la fête et à l'espoir, puisque cette rencontre venait alors qu'au terme d'un processus long de combat pour le droit, le dernier obstacle à la reconnaissance officielle du CNRI comme instance légitime et représentative de la résistance iranienne avait été levé avec la levée de l'inscription de l'OMPI sur la liste des organisations terroristes aux États-Unis, après que le même mouvement ait été opéré l'année précédente en Europe.

Et nous avons alors évoqué cette victoire du droit, ce long combat, long combat justifié par le symbole à la fois que représente votre Conseil, que représente aussi Achraf dans la lutte contre le régime iranien. Un combat dont nous avons tiré toutes les leçons, puisque dans ce combat pour la démocratie, la première, la meilleure des armes reste le droit. Nous l'avions fait prévaloir.

Finalement, face aux pressions, face aux incertitudes, face parfois à des formes de complicité objective, si ce n'est totalement assumée, des gouvernements occidentaux, compte tenu de la complexité de la situation diplomatique. Et l'étape qui s'ouvrait, nous allons en reparler, c'était celle, après la fin de l'inscription sur la liste des organisations terroristes, le chemin qui doit mener, en France ici, en Europe, aux États-Unis, mais je crois que les choses avancent puisque vous avez rencontré pour la première fois officiellement une délégation officielle de la Commission des Affaires Étrangères de la Chambre des Représentants, à une reconnaissance du CNRI, qui est une étape indispensable. Elle n'est que justice en raison du combat que vous conduisez depuis trente ans, elle n'est que nécessaire au regard des messages qu'il faut faire passer auprès du peuple iranien qui souffre et qui doit, qui devra effectivement se mobiliser et agir pour le renversement du régime. Et nous avons parlé de cette étape.

Il se trouve que notre réunion d'aujourd'hui, prévue déjà de longue date dans ce cheminement, intervient dix jours après l'attaque violente dont a fait l'objet le camp Liberty où sont actuellement réfugiés près de 3000 résidents d'Achraf. Ce n'est d'ailleurs pas faute de votre part d'avoir alerté sur les risques que posait la conception même du camp Liberty, sur la sécurité des résidents. Ce n'est pas faute d'avoir alerté à minima sur l'incapacité du gouvernement irakien à assurer la protection des résidents d'Achraf. Ce n'est pas faute d'avoir y compris interrogé sur les complicités éventuelles dont des groupes terroristes en Irak directement liés au régime iranien pouvaient bénéficier de la part du gouvernement irakien pour mener ces attaques. Ces attaques ont eu lieu, elles ont conduit à la mort de sept de

vos camarades résistants iraniens, pour lesquels nous avons tous une pensée, également de nombreux blessés. Donc, c'est vrai qu'il y a la perspective et le cheminement. Il y a aujourd'hui l'urgence, et l'urgence, c'est partir du constat que je viens de décrire : l'incapacité du camp Liberty à permettre la sécurité de ceux qui y habitent, l'incapacité du gouvernement irakien, si ce n'est sa complicité, à assurer cette sécurité, les carences effectives aujourd'hui de l'Organisation des Nations Unies et du Haut-commissariat aux Réfugiés pour assurer la protection des réfugiés. Donc, c'est l'urgence, on en parlera beaucoup cet après-midi.

En tout cas, ce que je veux vous dire, c'est que pour notre Comité Parlementaire, il y a trois objectifs très clairs, urgents, immédiats. Faute de pouvoir trouver une meilleure solution au camp Liberty qui pose par ailleurs ses problèmes de vie quotidienne, ses problèmes sanitaires, c'est effectivement exiger le retour à Achraf, non pas comme un retour sur le passé mais parce que c'est là, objectivement, que les conditions de sécurité peuvent être le mieux organisées.

La deuxième, c'est obtenir la reconnaissance effective du statut de réfugié pour ces 3000 résistants iraniens, que nous considérons de fait comme des réfugiés, dont ils n'ont pas exactement la reconnaissance et le statut, à tel point qu'ils ne bénéficient pas de la part des organisations internationales de la protection qui est nécessaire. Et puis, et puis, l'accélération du processus de transfert, à commencer par celles et ceux qui sont blessés ou malades, cela peut se faire très rapidement, un certain nombre de pays l'ont dit, moi je me félicite du communiqué du Quai d'Orsay de dimanche dernier qui réaffirme que la France est prête aujourd'hui à accueillir des réfugiés iraniens.

Donc, il faut absolument que ces trois objectifs soient rapidement tenus. Vous pouvez, en tout cas, compter sur nous pour interpeller le gouvernement français et conduire cette action auprès des autorités compétentes, pour que ces mesures puissent être prises. C'est vrai que, une fois encore, on retrouve la question du droit, votre organisation et la résistance iranienne ont été victimes depuis des années d'un déni de droit. Le droit des réfugiés doit s'appliquer, et chacun doit prendre ses responsabilités. Il en va à la fois de la vie de ces 3000 résistants iraniens. Il en va aussi du combat, parce qu'une autre manière de prendre les choses, c'est se demander pourquoi le régime iranien, à ce point, souhaite la disparition d'Achraf. Tout simplement parce qu'il souhaite la disparition du symbole de la résistance extérieure pour pouvoir effectivement dans la situation intérieure continuer à agir.

Voilà Madame la Présidente, au nom du Comité, ce que je souhaitais dire des positions que nous prenons aujourd'hui. Soyez assurée de notre soutien en ces moments difficiles. Transmettez à vos camarades toute notre amitié, tout notre soutien.

## Maryam Radjavi

Présidente élue de la Résistance iranienne

Je suis très heureuse d'être ici avec vous et je remercie le Comité parlementaire pour un Iran démocratique qui a pris l'initiative de cette rencontre.

Dans la réunion de décembre dernier, j'ai rappelé que le régime des mollahs est entré dans la phase de son renversement. Depuis décembre, plusieurs événements importants ont confirmé cette réalité.

Tout d'abord, dans le dossier nucléaire, le régime est dans une impasse. C'est pourquoi il a dit non aux Etats-Unis pour une négociation directe. Une demande qu'il considère comme un acte de faiblesse de Washington. Les mollahs savent bien que leur fermeté sur le projet atomique aura de graves conséquences. Mais le régime est fragile et ne peut pas faire marche-arrière. Aujourd'hui commencent de nouvelles discussions qui vont encore échouer.

Le deuxième événement important, c'est l'ingérence et la participation massive des pasdaran dans les massacres en Syrie pour sauver Bachar El-Assad. Mais c'est aussi les manifestations massives en Irak contre la dictature installée par les mollahs. Aujourd'hui le front du régime en Syrie et en Irak est menacé.

Le troisième événement, ce sont les conflits au sommet du pouvoir qui arrive à un point de non-retour avec une confrontation ouverte entre les chefs de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.

Le quatrième événement, c'est l'attaque sauvage du régime des mollahs sur le camp Liberty en Irak où vivent les membres de la résistance. Une attaque qui a fait sept morts et une centaine de blessés.

De cette manière les mollahs montrent clairement qu'ils considèrent Liberty comme une menace. Cette attaque n'est pas un hasard. La sortie de la liste du terrorisme a permis à la résistance de se développer, surtout à l'intérieur de l'Iran. Les progrès de la résistance et la fragilité de la dictature ont poussé le régime à lancer des contre-attaques, comme à Liberty, pour massacrer les membres de l'OMPI. Il a envoyé ses diplomates-terroristes partout dans le monde pour diffuser de fausses informations afin de masquer ses terribles violations des droits de l'homme et les centaines d'exécutions chaque année.

Il veut faire croire comme d'habitude que la Résistance iranienne n'a aucune base populaire. Mais si c'est vrai, alors, pourquoi les mollahs ont si peur ? Pourquoi autant de pression sur les femmes et les jeunes ? Pourquoi autant d'arrestations et de tortures sur les prisonniers politiques ? Pourquoi autant d'exécutions ?

Les mollahs veulent détruire un mouvement qui a des racines profondes dans la société iranienne. Un mouvement bien organisé capable de diriger le mécontentement explosif de la société pour opérer un changement démocratique en Iran.

Une résistance qui représente les espoirs de la société iranienne, car son objectif est d'instaurer une république basée sur la séparation de la religion et de l'Etat, la démocratie, le pluralisme, l'abolition de la peine de mort, l'égalité des femmes et des hommes et un Iran sans nucléaire. Il y a juste un an, les Achrafiens étaient forcés de quitter leur foyer, c'est-à-dire la cité d'Achraf pour partir au camp Liberty. Ce déplacement et ses conséquences se trouvent au centre des efforts des mollahs pour empêcher leur chute. Avec un plan confirmé par l'Onu et soutenu par les Etats-Unis, les mollahs ont transformé Liberty en piège mortel. Pourquoi rester dans un endroit où ils peuvent être bombardés à tout moment ? L'alternative est prête et c'est le camp d'Achraf. La réinstallation dans des pays tiers peut très bien se faire à partir d'Achraf. A cause des mensonges du gouvernement irakien, l'an dernier, les Etats-Unis, l'Union européenne et l'ONU disaient qu'il y avait de la sécurité seulement à Liberty. Aujourd'hui, nous voyons que les habitants sont



**Nous attendons du gouvernement français et de l'Assemblée nationale d'être à l'avant garde d'une nouvelle politique de fermeté face à la dictature en Iran et la reconnaissance de la résistance du peuple iranien pour la liberté et la démocratie.**

privés du droit à la vie.

En décembre 2011, l'ONU et le gouvernement irakien ont signé un protocole d'accord pour un déplacement forcé des Achrafiens sans leur accord. La base du protocole était la garantie de sécurité des résidents. Nous avons dit plusieurs fois que le gouvernement irakien qui a commis deux massacres sur les Achrafiens, n'a pas l'intention de les protéger. Dans une dépêche de l'agence AP du 9 février le gouvernement irakien déclare qu'il ne peut pas empêcher les attaques à la roquette sur ce camp.

C'est justement pour cette raison qu'un retour urgent à Achraf est nécessaire car il faut les protéger. L'Onu, les Etats-Unis et l'Union européenne ont promis l'an dernier que les membres de la résistance seraient envoyés dans des pays tiers. Mais seulement sept personnes ont été envoyées à l'étranger. Oui, en vérité la réinstallation dure très longtemps, c'est pourquoi ils ne peuvent pas rester sans sécurité et c'est pourquoi le retour à Achraf est nécessaire.

Malheureusement, les Etats-Unis n'ont pas respecté leurs promesses de protéger les Achrafiens. L'Union européenne n'a pas respecté ses engagements dans ce domaine. Et le représentant du secrétaire général de l'ONU en Irak exécute les ordres de la dictature irakienne.

Ces derniers mois, avec une intervention au Mali, la France a pris, avec le soutien de la population malienne, une initiative courageuse contre le développement de l'intégrisme. S'opposer à l'intégrisme, est une politique correcte de défense de la paix et de la sécurité dans le monde. Mais cette politique doit se concentrer sur la source de l'intégrisme et du terrorisme, c'est à dire le régime en Iran. Un régime qui finance et arme ouvertement les groupes intégristes au Moyen-Orient et en Afrique. C'est pourquoi le peuple iranien et sa résistance appellent à la fermeté face à la répression et au terrorisme de ce régime.

- Nous demandons aux gouvernements occidentaux de couper leurs relations avec le régime iranien.

- Nous demandons aux Etats-Unis, à l'Union européenne et à l'ONU de préparer les conditions pour un retour des membres de la résistance à Achraf.

- Nous demandons au HCR de confirmer leur statut de réfugiés.

- Et enfin nous demandons à la communauté internationale de soutenir la lutte du peuple iranien et de sa résistance pour un changement de régime.

Nous attendons du gouvernement français et de l'Assemblée nationale d'être à l'avant garde d'une nouvelle politique internationale. Une politique qui garantisse la fermeté face au fascisme religieux en Iran et une politique de soutien et de reconnaissance de la résistance du peuple iranien pour la liberté et la démocratie.



**Bruno Leroux**  
Député de Seine St Denis

**Président du groupe SCR**



**Le combat qui est le vôtre pour un Iran démocratique et laïc est un élément essentiel pour le futur de l'Iran, mais aussi pour le futur de toute cette région.**

Il était d'abord normal que je vienne devant vous m'excuser que vous ayez pu tenir des réunions dans cette salle sans que je vienne vous saluer. Et c'était véritablement une impossibilité d'agenda, tout comme aujourd'hui d'ailleurs puisque le mercredi nous sommes entre toute une série de réunions qui vont m'obliger à partir dans quelques minutes pour préparer la séance des questions d'actualités. Mais je tenais d'abord à venir vous saluer, parce que vous êtes dans la salle du groupe socialiste et ce n'est pas simplement un symbole. Pour nous c'est aussi, en tout cas pour une très grande partie d'entre nous, beaucoup de parlementaires sont ici, que vous soyez dans cette salle, c'est un symbole mais c'est aussi un engagement, et je souhaitais venir vous le dire aujourd'hui. Je veux bien entendu saluer mon collègue Dominique Lefebvre, l'ensemble des parlementaires présents, et surtout Maryam Radjavi, puisque la présidente du Conseil national de la résistance iranienne, que vous recevez aujourd'hui, que nous recevons aujourd'hui et dont nous connaissons tous l'engagement. Vous savez quand on est député de la Seine St Denis, c'est-à-dire tout près du Val d'Oise, quand on est en contact régulier avec les parlementaires qui ont accompagné depuis de longues années ce combat et qui a nécessité des discussions entre nous, sur lequel nous avons nécessité toujours à confronter les moyens, qui sont les moyens de notre action. Parce qu'il peut y avoir des buts en politique que nous fixons en commun et puis les moyens de notre action dont nous discutons les situations.

Moi j'ai suivi depuis de très, très longues années votre engagement et être aujourd'hui ici à cette tribune à votre gauche, mais n'y voyez rien puisque Dominique Lefebvre est à votre droite, c'est tout simplement que vous êtes bien encadrée aujourd'hui, tout simplement, c'est véritablement un honneur pour moi.

Je veux aussi saluer, parce que dans cette Assemblée, je crois que ce que nous sommes ici, les parlementaires socialistes qui sont dans cette salle, mais je vois André [Chassaigne] qui est ici, je sais qu'il y a des collègues d'autres sensibilités, il y a ceux qui ont accompagné ce combat au sein de cette assemblée pendant des années, je vois Yves Bonnet, je vois François Colcombet, qui sont ici, je crois qu'il y a là encore des objectifs, à condition qu'ils soient bien expliqués, et ces réunions y participent, le travail qui est fait aussi sur ce que j'appelle « l'avenue de la résistance iranienne », c'est-à-dire la rue de l'université, entre le 101 et le 128, qu'on pourrait rebaptiser « avenue de la Résistance iranienne », tant le travail de conviction qui y est fait par des amis, ceux que je côtoie ici régulièrement, tous les jours, est utile. Parce que, vous savez quand on se bat pour la démocratie, quand on se bat pour le changement on n'en fait jamais trop. On ne va jamais trop au contact, on ne va jamais trop à l'explication, et donc cela me semble aussi important.

Je ne vais pas revenir, vous l'avez fait aujourd'hui, sur la complexité de la situation en Iran, sur la complexité de la situation dans la région, sur ses interactions qui s'opèrent aujourd'hui avec des pays qui sont en mouvement autour de nous, que ce soit l'Irak, que ce soit les événements en Syrie. Ce sont tous les sujets dont vous débattiez aujourd'hui et sur lequel je pense que la France, vous

l'avez noté dans le débat, mais la France a partout un rôle à jouer. Ce que je veux dire ici c'est que le combat qui est le vôtre pour un Iran démocratique et laïc est un élément essentiel pour le futur, pour le futur de l'Iran, pour le futur de sa population, mais aussi pour le futur de toute cette région. Et c'est en cela que le combat que vous menez aujourd'hui est un combat important.

Et moi, je suis venu vous dire que le changement est possible partout. Il n'y a pas de pays qui ne voit jamais de changement. Il n'y a pas de pays qui ne se révolte pas, il n'y a pas de pays qui ne décide pas de mettre fin, pour passer à autre chose, à un système. Tout cela nécessite bien entendu de la préparation, de l'organisation. Mais moi je suis convaincu aujourd'hui, et ce n'est pas à nous de le faire bien entendu à votre place, mais c'est à nous ici d'en favoriser la possibilité d'expression : oui aujourd'hui un changement est possible et il semble qu'il y ait des conditions réunies pour un changement possible. Si les débats, si la prise de conscience, si les propos que nous pouvons tenir ici peuvent contribuer à ce qu'il y ait ces changements pour un Iran démocratique et laïc, eh bien, ce sera une petite pierre que nous apporterons à la construction qui est la vôtre, sans le faire à votre place, mais en essayant de faire en sorte que votre voix puisse porter et puisse arriver jusqu'à ce changement.

Voilà, je ne veux pas aller plus loin. Vous avez encore de nombreux intervenants, mais vous dire la disponibilité qui est celle de cette salle. Elle ne bouge pas. Elle ne change pas. Elle est disponible jusqu'au moment où vous n'en aurez plus besoin. Pour l'instant je vous appelle à vous en servir comme vous le pouvez et à nous mobiliser comme il le faut. Je sais que Dominique suit pour notamment le groupe socialiste, ces questions particulièrement attentivement. Il se fait le relais autour de nous. Il y a nécessité toujours à mieux expliquer.

Voilà je voudrais terminer par un message, qui est un message aujourd'hui d'espoir. Un message d'espoir parce que le combat politique que vous menez, les victoires qui ont été rappelées par Dominique tout à l'heure, ouvrent la voie à ce qui peut être demain, je reprends le terme parce que nous l'avons utilisé pendant la dernière campagne, je ne vais pas bien entendu comparer à rien, rien n'est comparable aujourd'hui. Mais enfin le changement est un beau mot. Il doit s'appliquer partout, et je vous souhaite Mme Radjavi de pouvoir le connaître, voire de l'incarner, le plus rapidement possible.



**Michel Terrot**  
Député du Rhône

**Vice-président du CPID**



**André Chassaigne**  
Député du Puy de Dôme

**Président du groupe de la gauche démocrate et républicaine**

**Vice-président du CPID**



**On a le sentiment qu'il y a une sorte de fin de règne, et que tout est possible pour le retour de ce magnifique pays à un Iran démocratique.**

C'est un vrai bonheur, Madame, que de vous accueillir une nouvelle fois dans cette salle prestigieuse de l'Assemblée Nationale qui est le lieu de rencontres du groupe majoritaire dans cette maison. Je voulais simplement rappeler à mon tour combien cette affaire de Liberty est significative des difficultés que rencontre la résistance iranienne pour résister à tous ses ennemis, et dans la région ils sont nombreux.

Il ne suffit pas aujourd'hui de protester, d'émettre des protestations, des pétitions, il faut avancer. Et Dominique Lefebvre a indiqué quelles étaient les solutions, si l'on veut éviter que de pareils actes ne se reproduisent. C'est d'abord, vous le demandez et nous vous appuyons au niveau du CPID très fortement dans cette volonté de retourner de Liberty à Achraf. Je n'y reviens pas, mais il est clair qu'une action à Achraf n'aurait pas eu les mêmes conséquences qu'à Liberty. Et donc, il faut que notre diplomatie fasse savoir qu'il s'agit véritablement d'un préalable. C'est nécessaire, c'est indispensable. Il faut que la France le fasse savoir. Il faut que la France use de son influence sur l'Union Européenne pour qu'elle fasse la même démarche. Il faut naturellement que nos amis américains aillent dans le même sens. C'est un objectif qui doit être atteint, et le plus vite sera le mieux.

Le deuxième point, c'est le fait que le HCR, les instances de l'ONU doivent accorder ce statut de réfugié qui ne fait pas tout, mais qui est tout de même un statut protecteur, et à partir de ce statut, peuvent se mettre en place des mesures diplomatiques qui iraient dans le sens d'une protection infiniment meilleure des résistants qui sont aujourd'hui à Liberty et dont nous espérons qu'ils seront très vite demain à Achraf.

J'étais venu ici surtout dans la perspective de vous entendre, parce qu'on a besoin d'informations sur ce qui se passe, notamment la politique intérieure de votre pays. On sait que la situation économique est effroyable, on sait qu'aujourd'hui les différentes factions qui composent ce pouvoir théocratique sont de plus en plus en opposition. On a le sentiment qu'il y a quelque chose qui ressemble à une sorte de fin de règne, et que tout est aujourd'hui possible pour le retour de ce magnifique pays, de cette si belle civilisation, à un Iran démocratique. Donc, voilà, j'é mets quelques vœux, quelques souhaits. Nous sommes un certain nombre à vous défendre du mieux que nous le pouvons, à faire connaître ici en France les raisons justes de votre cause, et espérer que dans un horizon qui ne soit pas éloigné, nous ayons le plaisir de vous accompagner dans un changement qui est ô combien nécessaire sur le plan politique en Iran.



**Ce qui s'est passé le 9 février contre le camp Liberty, c'est non seulement, la volonté de porter un coup à votre résistance, mais c'est aussi la démonstration, j'espère, que l'heure du changement arrive.**

Je crois que les propos que l'on prononce aujourd'hui, du moins nous les parlementaires, sont des propos prononcés avec beaucoup d'humilité, avec la volonté d'être utile aussi, c'est-à-dire qu'au regard des enjeux terribles qui sont en train de se jouer, au regard de l'urgence, incroyable urgence, au regard des coups successifs qui sont portés contre la résistance iranienne, que vous animez Madame la Présidente, essayer tout simplement de vous aider.

Aider comment ? Tout d'abord en disant à quel point les atteintes contre les droits de l'homme sont dures, sont sans concession, sont avec des résultats terribles, et que ces atteintes contre les droits de l'homme et en particulier avec ce qui s'est passé le 9 février contre le camp Liberty, c'est non seulement, avoir la volonté de porter un coup à votre résistance, mais c'est aussi la démonstration que l'heure peut-être, sans doute j'espère, l'heure du changement arrive.

C'est vrai que nous ici, je le disais de façon humble, pour porter un discours au regard de vos droits qui sont bafoués. En disant que l'urgence, c'est d'abord ça. Et c'est donc la possibilité de rejoindre le camp d'Achraf. Il y a urgence par rapport à cela. Et sortir de cet artifice qui consisterait à dire qu'au compte-goutte, à la suite d'entretiens, d'interviews, de dossiers, ceux qui sont regroupés aujourd'hui dans ce camp qu'on pourrait qualifier d'un mot très dur, faisant penser à d'autres époques, je n'ose même pas le prononcer, que dans ce camp en fait, ce n'est pas dans ce camp-là qu'on trouvera la solution pour pouvoir sauver ceux qui sont en danger, bien au contraire.

Et ce que je ressens aussi très fort, et je voudrais terminer avec ça, je suis persuadé que mes collègues ont le même état d'esprit que moi, c'est que le changement, s'il arrive, va exiger de la part de tous d'assumer de lourdes responsabilités. Bien sûr, d'abord vous, Madame la Présidente, et tous ceux qui sont avec vous et votre peuple, ce n'est seulement le changement pour le changement, mais c'est la perspective enfin d'avoir un Iran démocratique avec un programme, un changement véritablement pour le peuple iranien.

Et nous, nous, on ne sera pas là pour dicter ce que vous aurez à faire, on ne sera pas là pour vous indiquer le chemin, ce n'est absolument pas notre rôle, et l'aide que l'on pourra continuer de vous apporter dans ces conditions, sera une aide désintéressée, mettant en valeur notre conception d'un développement partagé, par la coopération, parce que je crois que demain, vous aurez véritablement besoin d'une coopération internationale.



**Alain Vivien,**  
Ancien secrétaire d'Etat  
aux Affaires étrangères



**Comment ne pas dialoguer avec le CNRI dès lors que celui-ci affirme un certain nombre de valeurs qui sont les fondements mêmes de notre république? Pour lesquelles tant d'entre nous ont combattu, et certains y ont laissé leur peau? Il s'agit de la démocratie.**

**V**oici à peu près dix ans que nous sommes rangés aux côtés du mouvement pour la libération de l'Iran et le changement politique indispensable pour y parvenir. Des progrès ont été marqués. Je crois qu'ils ont été rappelés, en particulier celui qui a consisté à faire retirer le mouvement des Moudjahidine du Peuple de la liste des mouvements terroristes, qui a été une très longue, très difficile bataille, et qui a fini par triompher, mais au prix de combien d'efforts qui auraient pu être utilisés à bon escient mais dans d'autres directions. En particulier, pour aider non seulement les réfugiés d'Achraf et du camp Liberty, mais également la population iranienne qui souffre elle aussi tragiquement du fait du régime intégriste de Khomeiny.

Je crois qu'il faut nous souvenir, nous autres Français, que nous avons été quelquefois imprévoyants. Et là je ne fais pas d'allusion politique particulière, mais c'est quand même à Neauphle-le-Château qu'un certain imam Khomeiny avait été accueilli, sous un autre régime. C'est aussi, et ça a été l'honneur de François Mitterrand en 1981, d'accueillir la résistance, inversement en quelque sorte de prise de position, mais qui ne sont pas allées à notre sens au bout de ce qu'elles pouvaient être.

En effet, on sent bien encore bien des résistances dans certains secteurs en particulier au niveau des hauts fonctionnaires de gauche comme de droite pour que soit apprécié à sa juste importance le mouvement des Moudjahidine du Peuple, qui tente non pas de prétendre représenter la totalité de l'opposition iranienne mais d'en être en quelque sorte le fer de lance, le leader sans doute.

Car lorsque nous autres Français, nous nous retournons vers l'opposition iranienne, nous cherchons quels sont les mouvements qui disposent à la fois d'une structure exilée mais également d'une présence sur le terrain en Iran. Jusqu'à présent, ces recherches n'ont pas été très fructueuses. Nous avons donc quasiment comme seul interlocuteur le CNRI et nous souhaitons bien sûr, parce que tous les Français sont un peu gaullistes par certains côtés, que l'élargissement de la résistance se prolonge et que de plus en plus un grand nombre de personnes s'engagent, comme nos ancêtres ont dû le faire entre 1940 et 1945, pour constituer un vrai front populaire pour les grands objectifs politiques qu'un Français se doit de soutenir.

Ces objectifs, Madame la Présidente, vous les avez rappelés. Et je voudrais m'adresser à tous ceux qui ont une responsabilité dans notre pays : Comment ne pas dialoguer avec le CNRI dès lors que celui-ci affirme un certain nombre de valeurs qui sont les fondements mêmes de notre république ? Pour

lesquelles tant d'entre nous ont combattu, et certains y ont laissé leur peau? Il s'agit de la démocratie, non pas un semblant de démocratie avec des dénivellations par cascade à partir du sommet de candidats, qu'ensuite on fait élire en truquant les élections. Une démocratie, c'est l'expression du peuple par le peuple, et c'est aussi la seule sécurité pour établir un régime qui tienne debout et qui serve lui-même son propre peuple.

La deuxième idée, c'est la séparation des églises et de l'État. Or, nous nous sommes battus, nous en France, pour ça, on s'embrouille encore quelquefois, la séparation de l'Église et de l'État, c'est vrai qu'il y avait une église qui pesait un peu plus que d'autres, à cette époque en 1905. Mais nous avons séparé les églises de l'État, et je crois qu'il en est bien ainsi. Ne confondons pas ce qui relève du spirituel personnel et ce qui relève des affaires publiques. Lorsque le spirituel, au moins je mettrai le terme un peu entre parenthèse, s'autorise à guider l'activité de l'État, on va à la catastrophe. Ce sont des impératifs extérieurs à la démocratie qui s'imposent, et naturellement avec les résultats que l'on connaît.

Alors aujourd'hui ce que moi je souhaiterais vivement, et je remercie le groupe des parlementaires qui s'est constitué pour défendre ces valeurs qui sont communes, qui sont universelles et qui devraient s'appliquer d'abord en Iran, je voudrais que notre gouvernement prenne conscience plus profondément peut-être encore qu'il ne faut pas seulement parler d'État à État, ça tout le monde le comprend bien, on ne rompt pas des relations diplomatiques internationales comme ça, sur une simple décision, mais dialogue aussi avec l'opposition iranienne.

Je crois que ce sentiment est très largement partagé et je voudrais dire à tous ceux de nos collègues qui pèsent plus sur la chose publique d'accentuer leurs efforts pour que cet engagement, cette correspondance, cette liaison de réflexions communes puisse s'élaborer.

Je crois que les Iraniens le méritent bien. Ils souffrent dans l'exil, comme tous les exilés, mais ils souffrent aussi pour leur peuple, et leur peuple souffre lui aussi enfermé ans les frontières du fondamentalisme dont il ne peut qu'aspirer à sortir.



## William Dumas

Député du Gard



**On se bat pour préserver cette flamme d'espoir que vous représentez pour votre peuple dans ce combat inlassable contre la dictature intégriste.**

J'ai écouté Madame la Présidente, avec grand intérêt, comme tout le monde, votre discours. Vous êtes revenue sur la politique étrangère de votre pays, l'Iran, qui se résume à supporter le terrorisme et l'intégrisme partout dans le monde. On le voit avec le soutien au président Bachar el-Assad. C'est un des piliers de la politique étrangère de l'Iran. Le deuxième, qui se cantonne à la course à la bombe atomique, malgré toutes les injonctions des pays qui sont eux les précurseurs de cette bombe atomique. Votre peuple se bat avec courage, avec abnégation pour mettre fin à la dictature des mollahs et l'instauration de la démocratie dans votre pays.

Je crois que les Moudjahidine du Peuple sont le fer de lance de cette lutte à l'intérieur ou à l'extérieur. Je dirais à l'intérieur où vous subissez une répression impitoyable avec les milliers de résistants, de vos membres, qui ont été torturés, exécutés, et à l'extérieur avec toutes les actions permanentes que vous menez pour faire connaître au monde le vrai visage du pouvoir iranien, en alertant en permanence les élus que nous sommes, mais aussi les populations.

Le cœur de votre résistance est aujourd'hui pour moi en Irak, avec les camps d'Achraf et de Liberty dans lequel des sympathisants viennent de perdre la vie le 9 février, où il y a eu de nombreux blessés, et je dirais sous la bienveillance – pour ne pas dire plus – du gouvernement irakien. Je pense que l'ONU et le HCR avaient promis que ce camp devait durer une année, et que ce serait un camp de transit où les résistants obtiendraient assez rapidement le statut de réfugié politique pour être accueillis dans des pays tiers. Ce n'est pas le cas, et on s'aperçoit que ce qu'il faut faire le plus rapidement possible, c'est le retour des 3000 résistants du camp Liberty au camp d'Achraf où vous avez vos bases, puisque depuis de nombreuses années, vous l'avez construit vous-mêmes et c'est là où bat le cœur de votre résistance de ce peuple iranien.

Madame la Présidente, on se bat de tout notre poids pour préserver cette flamme d'espoir que vous représentez pour votre peuple dans ce combat inlassable contre la dictature intégriste et pour la libération de votre peuple, mais aussi pour empêcher les mollahs de posséder l'arme nucléaire ; si un jour ils ont l'arme nucléaire, ça changera les choses. Le plus grand souhait que je pourrais émettre, c'est que la chute du régime syrien se produise le plus rapidement possible. Il y a beaucoup de pasdaran qui sont là-bas et qui soutiennent ce régime, sinon peut-être il se serait effondré, ce qui redistribuerait les cartes dans cette région, en affaiblissant de façon importante le régime des mollahs. Cela vous conforterait dans le combat exemplaire que vous menez depuis de nombreuses années pour le retour de la démocratie dans votre pays. Soyez assurée, Madame, de tout notre soutien en ces moments difficiles.

## Robert Torricelli

Sénateur américain  
(1997 - 2003)

Voir le rapport du sénateur p.16



**La communauté internationale a besoin de se placer derrière un groupe d'opposition qui a les moyens, le leadership, les ressources et qui est prête au sacrifice pour anéantir ce régime et construire un Iran démocratique.**

Dans mon pays une vaste coalition s'est formée en soutien à l'OMPI. Pas simplement parce que c'est une bonne alternative aux mollahs en Iran, mais parce que c'est la seule. Les mollahs ont détruit toute opposition intérieure. La communauté internationale a besoin de se placer derrière un groupe d'opposition qui a les moyens, le leadership, les ressources, qui est prête à faire des sacrifices pour anéantir ce régime et construire un Iran démocratique. Pour cette unique raison, dans mon pays comme dans le vôtre, il existe un chorus croissant de soutien à l'OMPI.

Aujourd'hui la route vers un Iran Libre passe par Bagdad. Parce que lorsque l'histoire d'un Iran libre s'écrira, ce qui s'est passé la semaine dernière sera considéré comme une bataille importante. Les sept qui sont morts n'étaient pas seulement des civils tués dans un accident. C'était des soldats dans un combat pour libérer leur pays et ils ont été tué intentionnellement. L'attaque ne les visait pas eux seulement. Le camp Liberty devait être protégé par l'ONU. L'attaque sur Liberty a touché l'ONU. Où est l'indignation des membres du Conseil de sécurité?

Aussi, aujourd'hui, nous exigeons la sécurité pour les gens de Liberty. Nous sommes ouverts à toutes les idées. En fait, le gouvernement irakien a reconnu avec honnêteté qu'il ne peut pas protéger Liberty, contre lui-même. En absence de toute idée, je n'en ai entendue qu'une : le retour des gens de Liberty au seul endroit où ils peuvent être en sécurité, à Achraf. Le mois dernier je suis allé à Bagdad parce que l'ONU et les USA me disaient que je me trompais sur le camp Liberty et ses conditions. Alors j'y suis allé pour voir de moi-même. Mais je n'ai pas eu l'autorisation d'y entrer. On m'a dit que je me trompais sur le gouvernement irakien. Je suis donc allé leur parler, mais ils n'ont pas voulu me rencontrer. Ils m'ont dit que je me trompais en demandant justice et un paiement pour les biens de ces personnes au camp Liberty et à Achraf. Alors on est allés voir de grands juristes pour leur parler mais leur sécurité n'était pas garantie. Si la population de Liberty sera défendue, ce sera parce que la communauté internationale décidera de ne plus tolérer ces violations à leur encontre. En quittant Bagdad je n'étais pas fier de me dire que j'étais venu ici comme sénateur américain, soutenant la guerre contre Saddam Hussein en croyant que la démocratie serait donnée aux Irakiens. Un trillion de dollars plus tard, des milliers d'Américains morts, des milliers d'autres blessés, des dizaines de milliers d'Irakiens tués, nous avons produit un gouvernement qui a vendu le souveraineté de sa propre nation aux mollahs de l'Iran, complices du meurtre d'innocents, volant les libertés de ceux qu'ils ont juré de défendre. Ce n'est pas facile d'admettre que l'on s'est trompé et que cela a coûté des vies. Nous sommes tous responsables d'avoir amené Maliki au pouvoir. Nous nous sommes trompés. Et ceux qui sont à Liberty sont en première ligne des conséquences de nos erreurs. Tout ce que nous pouvons faire est de nous engager à changer les circonstances et à inverser le courant en Irak mais aussi jusqu'à Téhéran. Pour cela vous avez notre engagement à vie, notre honneur et nos vies.



**Pascal Terrasse**  
Député de l'Ardèche



**Il faut impérativement que la résistance à l'extérieur soit organisée, c'est votre cas et on le sait depuis de nombreuses années.**

Je suis évidemment très heureux d'avoir entendu des personnalités très différentes. D'abord un démocrate à qui je voudrais apporter le salut fraternel des socialistes français. Il n'en demeure pas moins que le résultat obtenu par Obama lors des dernières élections pour beaucoup de socialistes en tout cas français était vu comme un élément aussi positif dans la politique étrangère des États-Unis et en particulier de votre formation politique, puisque évidemment les États-Unis jouent un rôle majeur dans l'organisation de la démocratie des pays qui aspirent évidemment à devenir libres.

Et c'est le cas notamment du combat que mène Maryam Radjavi depuis un certain nombre d'années. Je vois mon collègue Colcombet ici, où nous étions très peu à l'époque, puisque cela fait maintenant près de dix ans que je suis à vos côtés, et au départ il y avait très peu de personnes qui pensaient que le Conseil National de la Résistance Iranienne puisse être reconnu pour ce qu'il est, c'est-à-dire la manifestation d'un groupe qui a pour mission de porter la parole de la laïcité, des droits de l'homme, de la démocratie dans un pays que nous aimons évidemment tous.

Je le dis ici parce que c'est important. Toutes les personnes qui sont ici dans cette salle sont des amis de l'Iran, qui est un grand pays, qui est un pays avec une culture qui est absolument extraordinaire. Toutes les personnes qui sont dans cette salle comme moi sont des amis des Iraniens. Et quand je vois votre Présidente dire qu'une intervention militaire de pays étranger en Iran serait une mauvaise chose, je partage en effet cet engagement-là, c'est évidemment très important.

Je crois que pour faire évoluer et pour faire prendre conscience au fond des réalités sur votre pays, dans votre pays, il faut impérativement que la résistance à l'extérieur soit organisée, c'est votre cas et on le sait depuis de nombreuses années. Mais il faut également que cette résistance s'organise à l'intérieur. Et je sais qu'elle est très nombreuse, et qu'elle est parfois d'ailleurs étouffée et que certains de vos amis, de vos camarades y laissent leur vie chaque jour, et je pense en ce

moment-là à eux en particulier évidemment, c'est à eux que je veux aussi rendre hommage.

Il y a aujourd'hui du côté des autorités internationales, on l'a vu avec le représentant sénateur démocrate qui était ici, mais d'autres pays de l'Union Européenne des engagements très forts à l'égard de l'Iran pour une pression qui irait vers plus de démocratie. C'est notre engagement, ça mettra du temps, inévitablement, ça mettra du temps. Il faut que nous y travaillions, les choses avancent doucement.

Et je dirais un mot, parce que je n'ai pas pu le faire la dernière fois, mais je le dis ici. Lors de mes dernières élections législatives, et certains le savent ici, j'ai été personnellement attaqué par des sites internet, par des actions violentes qui ont touché ma personne et ma famille. Lors des élections législatives il y a quelques mois. Sur le principe que je serais le soutien à un mouvement intégriste, islamiste et terroriste. Celles et ceux qui ont porté ces messages, on le sait, sont proches en particulier des milieux d'extrême droite français. Et toutes les informations que l'on a pu recueillir, on le sait très bien. Moi, excusez-moi, mais je n'ai aucune relation avec les autorités aujourd'hui iraniennes, moi je ne participe pas aux fêtes et aux petits fours offerts par l'ambassadeur d'Iran ici en France.

Moi ce que je veux pour ce pays, c'est la liberté, et donc dans le combat que j'ai mené aux législatives, paradoxalement, au fin fond de mon Ardèche, le problème de l'Iran a été aussi dans ma campagne électorale, pour vous dire, et j'ai été aussi heureux d'accueillir de nombreuses femmes du CNRI dans un lieu où la résistance a été organisée par une protestante à l'époque, Marie Durand, qui est restée trente ans embastillée dans la tour de Constance, qui avait ses convictions, qui étaient celles de la religion réformée, ce qu'on appelle les protestants, mais qui a cru à la liberté, qui a cru aux forces des droits de l'homme à l'époque comme on le disait, et les députés qui se sont succédé après Marie Durand même si elle n'a pas été élue, ont porté dans mon département ces valeurs de liberté et donc je suis aussi très heureux et content, Dominique, d'être à tes côtés, d'être à vos côtés, pour porter ces valeurs de liberté.



## Tahar Boumedra

Ancien directeur des droits de l'homme de l'ONU en Irak, chargé du dossier d'Achraf



**Le plan de ce qui se passe à Achraf et Liberty s'est fait entre Téhéran et Bagdad, et il s'agit de détruire la structure de l'organisation. Et pour détruire cette structure, il faut viser le leadership.**

Permettez-moi de vous faire part de mon expérience sur la question du camp d'Achraf que j'ai personnellement supervisé. J'ai pris la charge de cette question pendant trois ans et demi.

Je voudrais tout d'abord vous dire que la question d'Achraf, c'est une complicité, une complicité des Nations Unies, et en tant que directeur des droits de l'homme des Nations Unies en Irak, je suivais de très près la situation, et nous avons préparé des programmes qui ont finalement été détournés par le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies. Ils ont été détournés dans le sens où nous voulions trouver une solution durable pour les Achrafiens. Mais, finalement, on a détourné ces efforts pour s'investir dans la fermeture du camp d'Achraf et transférer les habitants d'Achraf dans un camp de concentration qu'on a appelé le camp Liberty.

Quelle liberté de vivre dans un demi kilomètre carré, entourés de murs en béton de cinq mètres de haut et encerclés par l'armée irakienne et la police irakienne, dans une zone de haute sécurité et à quelques mètres du quartier général des forces d'intervention rapide!

Donc, c'est une situation de prendre les gens d'Achraf où ils ont vécu pendant 25-26 ans, et de les amener dans ce camp, et sous la supervision et l'influence des Nations Unies. J'ai déjà écrit sur cette question et j'ai expliqué pourquoi j'ai démissionné, parce qu'en tant que directeur des droits de l'homme, je me retrouve à faire le travail d'une police qui fait le travail d'un autre État voisin.

L'arrivée de l'actuel représentant spécial du secrétaire général a immobilisé tout le travail des Nations Unies en Irak. Vous savez qu'il y a dix-huit agences et programmes spécialisés des Nations Unies qui travaillent pour le peuple irakien, pour lui prêter assistance, pour contribuer à la reconstruction de l'Irak, et M. Kobler est arrivé pour geler tout ce travail et mobiliser tous les moyens des Nations Unies pour la fermeture du camp d'Achraf. Voilà où l'on en est.

Ce qui s'est passé le 9 février était prévisible. On savait bien que cela allait se passer. En tant que directeur des droits de l'homme, j'ai fait le compte des victimes, des corps à Achraf en 2009, et j'ai fait le compte aussi dans les événements d'avril 2011. Et on savait bien que cela allait se reproduire. Et croyez-moi, cela va encore se reproduire, et très prochainement. Les Nations Unies le savent. Parce que le plan de ce qui se passe s'est fait entre Téhéran et Bagdad, et il s'agit de détruire la structure de l'organisation. Et pour détruire cette structure, il faut viser le leadership. Donc, cela va se reproduire. Le vrai objectif, est d'arrêter les leaders.

Ça, la MANUI le sait, le secrétariat des Nations Unies le sait. Et pour camoufler les choses, nous avons produit ce Protocole d'Accord entre l'ONU et le gouvernement irakien. Ceux qui lisent ce protocole vont tout de suite réaliser qu'il n'a aucune valeur. Les juristes savent bien qu'un traité, un accord, un

document pareil, qui est produit sous l'effet de menace, non seulement d'une menace physique mais d'une menace armée qui a été mise en œuvre deux fois, et qu'à présent c'est la troisième fois qu'elle a été mise en œuvre, c'est sous cette menace qu'on a produit ce document.

Ceux qui sont familiers des Conventions de Vienne de 1969 savent très bien qu'un accord fait sous la pression et des menaces pareilles n'a aucune valeur. Donc, il est temps de dire aux Nations Unies, qu'il ne faut pas nous produire ce document parce qu'il n'a aucune valeur, et que la situation d'Achraf, c'est une question politique. Les Irakiens n'ont jamais caché leur but et ont bien utilisé les termes « Nous fermerons le camp d'Achraf par tous les moyens ». On les a bien vus, les moyens. Quant à ce document, je vous dis que les Nations Unies doivent être les premières à savoir qu'il n'a aucune valeur juridique. Nous demandons au secrétariat des Nations Unies tout d'abord de déclarer que ce document n'a aucune valeur, mais aussi de demander des comptes aux gens qui ont produit un programme pareil, sachant qu'il va aboutir à éventuellement l'anéantissement des résidents du camp de Liberty.

Vous savez, le 9 février, nous avons lu la déclaration de la MANUI, la Mission des Nations Unies en Irak, qui se réfère à des explosions au camp Liberty. C'est un langage bien choisi, des « explosions ». On n'a pas parlé d'une attaque, on a parlé d'explosions. C'est-à-dire qu'on est en train d'orienter, si jamais il y a une investigation, vers le fait que ça n'a rien à voir avec les Irakiens. Ça, c'est la déclaration de la MANUI.

Et le même jour il y a eu aussi une déclaration de l'ambassadeur d'Allemagne à Bagdad qui, comme vous le savez, est Mme Kobler. Alors, Mme Kobler se félicite que le gouvernement irakien a décidé de clarifier ce qui s'est passé au camp de Liberty. Clarifier, c'est-à-dire que dans un sens, on sait très bien que l'événement a été préparé, que l'attaque a eu lieu. Maintenant elle se félicite qu'il y aura des clarifications.

Mais elle ne s'arrête pas là. Elle dit que nous demandons aussi aux leaders du camp Liberty de laisser les habitants libres, de leur donner une liberté totale. Là aussi, c'est grave parce qu'on est en train de demander au gouvernement irakien d'intervenir dans le camp pour interpellier, pour arrêter les leaders du camp. C'est très grave. Alors, nous savons aussi que le HCR a pris la position de faire ce processus pour étudier la possibilité d'octroyer le statut de réfugié aux Achrafiens. Vous savez que cela fait plus d'une année maintenant, depuis septembre 2011, que le processus est en cours pour 3200 personnes.

Quand j'étais à Bagdad, j'ai travaillé avec toutes les missions diplomatiques sur la question pour faire un recensement, pour savoir combien de gens on pouvait envoyer à l'extérieur pour y être accueillis. Les pays d'accueil traditionnels sont connus, ce sont les Européens, l'Amérique, l'Australie, le Canada. Et entre tous ces pays d'accueil, croyez-moi qu'il n'y a pas un nombre significatif de possibilités d'accueil. Si je m'en souviens bien, on en a bien compté une quarantaine. Je pense que parmi cette quarantaine, il Mais est-ce que ça va résoudre la question d'Achraf ? Non, ça ne va pas la résoudre. Et aussi, pourquoi le HCR ne veut pas terminer sa procédure ? C'est parce que, si jamais ils octroient ce statut, ils auront des obligations financières et morales de les protéger. Le HCR ne veut pas terminer sa procédure, il la prolonge, il va la prolonger jusqu'à un temps indéterminé pour qu'il n'y ait pas de protection et aussi pour qu'il n'y ait pas de management, parce qu'une fois reconnu un camp de réfugié, il sera géré par les Nations Unies elles-mêmes.

En disant cela, vous savez que tout ce travail qui a été fait d'Achraf jusqu'au camp Liberty, ça a été fait sans aucun budget. Il n'y a pas de budget pour la MANUI pour faire ce travail, pour la clôture d'Achraf. Et c'est pour cela qu'au début, je vous ai dit qu'il y a 18 agences et programmes de l'ONU qui ont été gelés et détournés pour cette cause. Est-il acceptable pour les contribuables européens, américains et autres qui paient pour les Nations Unies pour assister le peuple irakien, que les fonds soient détournés de cette façon, sans aucune question sur pourquoi les finances de la MANUI ont été détournées pour aboutir à tuer des gens. Et oui, effectivement, la brigade 56 gérée directement par le premier ministre irakien, les fonds qui contribuent à sa gestion, ce

sont les contributions des contribuables. Et vous savez très bien que l'Union Européenne dépense en Irak 100 milliards d'euros. Avec tout cet argent, l'Union Européenne ne peut pas dire un mot au premier ministre Maliki pour l'interpeller sur ce qui se passe sur le plan des droits de l'homme en général et la question d'Achraf en particulier.

Je trouve inacceptable, que les Nations Unies gardent le silence sur des abus pareils, abus financier, abus moral, abus juridique, tous ces abus. Ça fait depuis juillet 2012 que j'appelle le secrétariat des Nations Unies à faire une investigation sur la situation en Irak et la MANUI, mais jusqu'à présent, aucune réponse.

Je souhaiterez vivement que vous appelez, vous les parlementaires, à avoir un mot pour interpeller la MANUI et lui demander comment vos impôts sont dépensés en Irak.



**Est-il acceptable pour les contribuables européens, américains et autres qui paient l'ONU pour assister le peuple irakien, que les fonds soient détournés de cette façon par la MANUI pour aboutir à tuer des gens ?**





## Yves Bonnet

Préfet honoraire  
Ancien directeur de la DST



## François Colcombet

Ancien magistrat  
co-fondateur du syndicat  
de la magistrature



### **Il faut dire aux services de sécurité français de cesser les relations avec le VEVAK. La France n'a aucun intérêt à partager avec la république islamique d'Iran.**

La lutte contre le terrorisme n'est pas une lutte qui se fait par petits bouts. Le terrorisme est global. L'expérience montre que toutes les organisations terroristes ont des ramifications entre elles et avec la grande criminalité. Par conséquent dire tel terroriste est fréquentable, tel autre ne l'est pas, est une grossière erreur sur le plan stratégique.

J'ai beaucoup apprécié l'intervention de M. Bruno Leroux, c'était l'engagement d'un homme lucide et courageux.

Je vais proposer quelque chose de très simple. Il faudrait que des instructions soient données aux services de sécurité français, en l'occurrence la DCRI, de cesser d'avoir des relations avec le VEVAK. Ce n'est pas difficile, il suffit de convoquer le patron des services, que je connais, et lui dire : les relations avec le VEVAK, c'est terminé.

Quand on regarde les conditions dans lesquelles il y a presque dix ans, à la fois le gouvernement américain et le gouvernement français, qui se sont livrés aux mêmes turpitudes, ont pu composer avec le régime iranien, et comment les services – pour la DCRI, c'est flagrant, et je suppose aussi pour la CIA – se sont entendus avec le VEVAK pour aboutir à cette double agression contre l'OMPI et le CNRI – agression désavouée par le juge Trévidic.

Il serait quand même plus sain de ne pas travailler avec nos ennemis, car ce sont, sur un plan strictement français, nos ennemis. La France n'a strictement aucun intérêt à partager avec la république islamique d'Iran. Et la république islamique d'Iran ne s'est jamais privée de nous tailler des croupières. Pour les Américains, ça a été beaucoup plus loin, puisqu'ils sont même allés jusqu'à investir leur ambassade. Voilà quelque chose qu'il faut faire.

Je pense que le ministre de l'Intérieur se fera un plaisir peut-être de retenir cette suggestion. Il pourrait aussi conseiller à la DCRI de considérer maintenant le VEVAK comme un ennemi. Je vous rappelle que le VEVAK est quand même inscrit sur la liste des organisations terroristes dans la cour suprême du Canada. Il faudrait aussi que les services occidentaux se mettent dans la tête que le VEVAK est un service hostile et que par conséquent leurs investigations soient dirigées contre le VEVAK. Il faudrait que l'ambassade d'Iran fasse l'objet de surveillance particulière. Il faut que nous ayons une politique beaucoup plus ferme, et là c'est une question de comportement, nous ne pouvons plus travailler avec ces services. Et nous ne devons pas céder aux objurgations du lobby iranien qui se trouve au Quai d'Orsay, parce qu'il faut aussi dire les choses comme elles sont, par leurs noms, et puis dire que ces diplomates ou ces grands chefs d'entreprise comme Total. Il faut aussi peut-être les mettre en demeure de cesser ces relations privilégiées avec l'Iran. Commençons par cela.

Et puis, ensuite, reconnaissons le CNRI comme une organisation avec laquelle on peut travailler. Je sais que l'OMPI et le CNRI sont en capacité de rendre service au service de sécurité français. Mais il faut rassembler toutes nos forces, et vous êtes capables de nous apporter sur ce plan-là des contributions extrêmement précieuses.

Vous savez que je suis un ancien combattant, puisque cela fait près de quinze ans que je suis à vos côtés et j'ai pu voir des grands moments et des moments de déprime. D'ailleurs, aujourd'hui, on est plutôt dans un moment triste dans lequel il faut prendre des décisions rapides pour sauver des gens qui risquent, en ce moment d'être tués.

Mais j'ai connu des moments plus glorieux et d'ailleurs moi je vous ai connus à une période où vous étiez reconnus en France. Pendant des années, les gouvernements vous ont reconnus, vous aviez pignon sur vue, vous étiez considérés comme des gens fréquentables, jusqu'au jour où, pour des raisons pas convenables du tout, on a commencé de vous trouver tous les défauts. Alors on savait très bien que derrière il y avait des lobbies financiers, qu'il y avait des raisons politiques. Et quand on voit d'ailleurs un ancien premier ministre qui s'était signalé en annonçant la rafle de 2003 en même temps qu'il faisait signer un contrat dans votre pays, et que ce premier ministre actuellement fait des affaires, comme par hasard, on s'étonne de voir comment dans les pays occidentaux des hommes politiques qui ont occupé des fonctions importantes, de gauche comme de droite, peuvent, lorsqu'ils sont à la retraite, utiliser leur carnet d'adresses pour faire des affaires au lieu de défendre les valeurs qu'ils défendaient lorsqu'ils étaient au gouvernement. Je suis scandalisé. Plusieurs fois je me suis approché de certains d'eux, pour leur demander de me donner un coup de main dans votre dossier ou dans d'autres dossiers. Ils me disaient : « Vois ma collaboratrice. » La collaboratrice me disait : « Mais ça sera tant. » C'est-à-dire qu'ils monnaient les soutiens. C'est scandaleux. Et quand j'entends ce qui s'est dit sur le comportement de l'ONU, bien entendu, je pense que tout le monde bénéficie de la présomption d'innocence, mais qu'à certains moments, on peut se demander si derrière certains comportements il n'y a pas d'autres raisons que celles qui sont dites. Nous devons avoir le courage de le dire. Je pense que l'idée que les parlementaires écrivent une lettre à l'ONU et disent très clairement les choses peut avoir un poids, ne serait-ce que parce que le gouvernement français sera obligé de relayer cela, de l'expliquer, de regarder ce qu'il y a dans le dossier. C'est important.

Autre remarque : ici, c'est la Chambre des députés, c'est l'endroit où se réunissent les parlementaires. Or, dans cette longue lutte, Madame la Présidente, c'est souvent les élus que vous avez eus les premiers à côté de vous, et souvent des élus de terrain, des petits élus, pas les célébrités, quelqu'un qui était maire d'une petite ville et qui, parce qu'il rencontrait quelqu'un qui avait été assigné à résidence, découvrait d'un seul coup un homme, quelqu'un en qui il se reconnaissait, qui avait été étudiant, qui brusquement avait été obligé de choisir son camp et qui avait choisi le camp de la liberté, qui se trouvait là bloqué, avec sa famille restée dans le pays et qui était persécutée. C'est par ces gens-là que petit à petit l'OMPI est devenue populaire parmi les élus français. Les parlementaires ont fréquemment pris le relais car les gouvernements, les gens proches des gouvernements, les réalistes, ceux qui savent qu'il faut honorer les contrats, qu'il ne faut pas choquer, les gens qui ont le pouvoir, tous ceux-là fermaient les yeux. Les élus leur ont rappelé la réalité des vraies valeurs. Les juges ont suivi. Ça m'intéresse les juges, parce qu'ils détiennent quelquefois la clé du blocage. Ils ont été lents à la détente mais ils ont tous accepté de tourner la clé de la liberté. Ils l'ont tous fait, effectivement les Anglais en premier – ils avaient beaucoup à se faire pardonner – les juridictions



**Dans un téléthon vous avez recueilli 4 millions de dollars et les messages qui venaient d'Iran disaient que c'est dans l'OMPI, que les gens mettent leur confiance.**



**Pierre Bercis**  
Président des Nouveaux droits de l'Homme



européennes ensuite qui ont été tout à fait admirables et je dois dire quand je vois des jeunes magistrats, je leur dis :« Regardez donc toutes ces procédures, c'est tout à fait exemplaire. » C'est vraiment un très beau dossier où l'on voit comment à plusieurs reprises une juridiction prend une décision et les politiques ne veulent pas céder ; ils reprennent la même décision avant même que les juges aient rendu leur décision. Ensuite, la France elle-même, le juge Bruguière a été désavoué, le juge Trévidic a pris à mon avis la bonne décision. Enfin, les États-Unis. Ceci est tout à fait exemplaire, probablement unique dans l'histoire. Nous en sommes au point où plus massivement les parlementaires s'engagent davantage. Je crois qu'ils arriveront petit à petit à faire bouger les choses. Et l'année qui s'annonce est une année dans laquelle des fissures vont apparaître encore plus évidentes dans le régime iranien et vont donner probablement l'occasion du changement.

J'aimerais, en terminant, peut-être changer de sujet. Pendant ces quinze ans, il m'arrivait souvent d'être sommé par les gens de me dire : « Mais enfin, tes Moudjahidine du Peuple d'Iran, ce sont des terroristes, ce sont des sectaires, ils ne sont pas soutenus. » Bon ... Il faut point par point démonter les arguments qui ne sont pas des arguments, qui sont des affirmations en l'air. Je me souviens d'avoir été particulièrement attentif à une question : Qui est-ce qui les soutient ? D'où vient leur argent ?

Très récemment j'ai eu entre les mains les résultats d'un Téléthon qui a été fait par une télévision proche de vous et qui a lancé un appel à travers le monde entier, essentiellement les pays du Moyen-Orient, d'Europe et l'Iran même. Et vous avez recueilli quelque chose comme un peu plus de 4 millions de dollars, ce qui n'est pas rien en quelques jours et qui mérite quand même de s'y arrêter quelques instants. Ensuite, ce qui est très intéressant, c'est de voir ce que les gens disaient, ce qu'il y avait dans les messages. Alors, il y a des messages de gens qui sont des commerçants opulents qui font un geste, c'est bien, c'est généreux. On voit des petites gens, des étudiants qui n'ont rien et qui disent : « J'ai honte de ne verser que 50 euros. » Mais c'est déjà très bien ! Si chaque Français versait 50 euros pour les causes auxquelles il croit, beaucoup de choses iraient mieux. Et puis, il y avait surtout, ce qui est très émouvant, des messages qui viennent d'Iran, et la plupart de ces messages sont envoyés par des gens qui prennent des risques, peut-être qui prennent un faux nom, mais qui sont repérables. Et tous ces gens disent bien entendu que c'est dans vous, l'OMPI, que nous mettons notre confiance, et cet argent que nous vous envoyons, c'est de l'argent que nous avons rassemblé, que nous avons fait une collecte, qu'un certain nombre de gens, dans un coin perdu de l'Iran, a pensé à vous et vous apporte ce soutien. Je crois que c'est utile de le dire.

C'est la vérité de l'OMPI. L'OMPI est soutenue, l'OMPI a vocation à participer au changement en Iran, et bien entendu, en attendant ce moment, à court terme, il faut éviter l'irréversible. À court terme, il s'agit d'obtenir que les gens de Liberty soient protégés, bien entendu, comme vous le souhaitez, nous demanderons le transfert de ces gens de Liberty, le retransfert vers Achraf. Bien entendu, aussi, comme il a été suggéré, je crois qu'il faut que nous intervenions fort, très fort, à l'égard de l'ONU de façon à ce qu'elle remplisse ses devoirs, et à l'égard du gouvernement français qui ne doit, bien entendu, pas négliger toutes ses obligations qu'il a dans votre affaire .

Cela fait 31 ans que je soutiens l'OMPI. J'aimerais que nos amis se dépêchent de rentrer en Iran. Non pas qu'ils soient de trop en France. D'ailleurs en Iran ils auront le mal de Paris et nous les reverrons souvent.

Il y a des élections en juin en Iran. Je demande aux journalistes, à la presse en général d'avoir un point de vue un peu plus honnête et objectif sur ce pays, à savoir ne pas regarder cette élection comme un combat de coqs entre des anciens tortionnaires et des nouveaux tortionnaires. Ils ont tous participé depuis 1980 à ce régime innommable.

Donc qu'ils ne considèrent pas que cette lutte se fait seulement entre ces gens là et qu'ils n'oublient pas le rôle de l'OMPI.



*Pierre Bercis (g), Yves Bonnet, François Colcombet*



*Mgr Jacques Gaillot*

# RAPPORT SUR LA VISITE EN IRAK

1-4 janvier 2013

des représentants juridiques des habitants de Liberty et d'Achraf

**Robert G. Torricelli**, ancien sénateur américain  
**Steven M. Schneebaum**, avocat américain des Achrafiens

1. Nous nous sommes rendu tous les deux en Irak du 1 au 4 janvier 2013. Comme prévu, le programme de la visite devait comprendre les éléments suivants: identification, entretien et sélection d'avocats irakiens pour des conseils sur la législation irakienne ; liaison avec des hauts responsables de la MANUI ; rencontre avec des officiels du gouvernement irakien pour discuter sur la manière de résoudre les questions en suspens, surtout la demande d'indemnisation de tous les biens (meubles et immeubles) que l'Ompi a laissés au camp d'Achraf, et rendre visite aux résidents des camps Liberty et d'Achraf.

2. Le voyage s'est avéré assez différent de ce qui avait été prévu. Aucun émissaire du gouvernement irakien n'a voulu nous rencontrer, et on nous a refusé l'autorisation de visiter le camp d'Achraf ou le camp Liberty. Notre rencontre avec les gens du camp Liberty a été menée hors site et la participation a été limitée à sept représentants du camp désignés par les résidents.

3. Pourtant, notre conclusion a été et demeure que ce fut une bonne décision d'effectuer ce voyage, même si nous avons dû le faire pendant le réveillon du Nouvel An, pour démontrer notre volonté et celle des résidents de parvenir à une solution équitable.

## I. INTERACTIONS AVEC LA MANUI.

4. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Martin Kobler, était en congé chez lui lors de notre visite. Nous avons été reçus par son adjoint, l'ambassadeur Gyorgy Busztin, et deux cadres du personnel, Mohammad Al-Najjar et Marija Ignjatovic.

5. Nous avons été profondément impressionnés, sur le plan personnel, par la compétence et le professionnalisme du personnel de la MANUI, y compris des agents de sécurité chargés de nous protéger.

6. La MANUI a conclu que le développement futur de l'Irak dépend de la survie de l'actuel gouvernement de Nouri Al-Maliki. Consolider Maliki et le protéger de tout trouble potentiellement évitable, semble pour la MANUI la seule alternative à la vision d'un Irak sombrant dans la guerre civile sur des bases ethniques (arabe / kurde) et sectaires (sunnite / chiite). Malheureusement, cette prédiction pessimiste de l'avenir du pays pourrait bien être exacte. Contrairement à l'analyse de la MANUI, de nombreux observateurs considèrent Maliki comme le problème et non la solution.

7. À notre avis, une grande partie de l'attitude de la MANUI vis-à-vis du dossier de l'OMPI peut s'expliquer à la lumière de cette prémisse. On nous a dit explicitement, par exemple, que le gouvernement Maliki ne saurait littéralement survivre

à une décision de payer l'OMPI pour ses biens immeubles. À notre avis, c'est un manque absurde de logique, mais il est très instructif que cela reflète la position de la MANUI au plus haut niveau : le résultat des négociations de l'OMPI contrôle la survie, ou non, de ce que la MANUI considère comme le dernier rempart contre le chaos.

8. Nous avons passé de nombreuses heures avec l'équipe de la MANUI. Leur refrain constant était de nous demander de comprendre les positions du gouvernement irakien. Ils ne voulaient accepter de notre part aucune demande réciproque de comprendre la situation de l'OMPI. Il y avait les critiques des plus étranges et des injures gratuites visant l'OMPI, et à l'occasion, nous visant aussi. (Par exemple, la limitation ridicule du nombre d'habitants du camp Liberty autorisés à nous rencontrer), mais nos requêtes n'ont apparemment pas été communiquées au gouvernement.

9. Nous n'avons, bien sûr, rendu nos positions très claires. En ce qui concerne la question de la propriété, nous avons dit qu'il s'agissait d'un cas manifeste d'expropriation, que le droit international n'autorise que si c'est accompagné d'une compensation équitable, efficace et rapide.

10. Nous sommes préoccupés - et nous l'avons dit à l'ambassadeur Busztin à plusieurs reprises - par le fait que l'accent mis par le gouvernement irakien sur notre nomination d'un avocat local suggère que l'intention du gouvernement est simplement de demander à nos avocats irakiens de faire l'inventaire des biens mobiliers, puis de les vendre (probablement sous de sévères contraintes). L'idée du gouvernement c'est que les 100 résidents partiront du camp d'Achraf après avoir rassemblé les biens mobiliers et les avoir préparés pour une vente progressive, laissant pour plus tard (ou jamais) la vente des biens immeubles. C'est l'essence même du « plan en six points » qui semble avoir été avalisé par la MANUI et le gouvernement (mais pas par l'OMPI). Nous avons constamment réaffirmé que le « plan en six points » ne peut pas et ne sera pas la base pour aller de l'avant, car il priverait les habitants de leurs droits fondamentaux.

11. Après un certain nombre d'entretiens séparés, la MANUI nous a aidés en nous présentant les grandes lignes des arguments juridiques du gouvernement, qui nous ont frappés tant ils avaient été faits à la hâte, probablement avec peu de conseils de vrais avocats. Nous ne considérons pas qu'ils constituent un sérieux obstacle à notre succès du point de vue du droit. Les arguments comprennent : (a) qu'il n'existe pas d'obligation générale d'indemnisation selon le droit irakien<sup>1</sup>, (b) l'OMPI n'a pas de position d'entité en Irak<sup>2</sup> ; (c) les améliorations apportées par l'OMPI à Achraf ont été construites avec des fonds fournis par Saddam Hussein, qui les a volés au peuple irakien<sup>3</sup> ; (c) toute valeur ajoutée par l'OMPI à Achraf est plus que compensée par

la valeur locative de l'immobilier (que n'a jamais payée l'OMPI et dont le paiement ne lui a jamais été réclamé)<sup>4</sup> ; (d), les améliorations ont été apportées sans autorisation et sont donc illégales<sup>5</sup>, et (e) la valeur déclarée de la propriété est largement gonflée.

12. En outre, on nous a fait les suggestions suivantes concernant les considérations politiques que le gouvernement devra prendre en compte: (f) il existe un ressentiment violent contre l'OMPI à tous les niveaux du gouvernement irakien, en raison de divers méfaits que ses membres sont accusés d'avoir commis depuis 1986; (g) il serait impossible à Maliki d'utiliser des fonds publics pour payer l'OMPI quand il y a tant de demandes plus pressantes pour ces fonds; (h) en aucun cas le gouvernement ne peut faire n'importe quel type de paiement direct à ce qu'il considère comme une organisation terroriste, et (i) le véritable programme de l'OMPI n'est pas de quitter l'Irak, mais plutôt d'y rester indéfiniment, et le gouvernement y est fermement opposé. Ces arguments peuvent aussi promptement être facilement démontés, réfutés ou, le cas échéant, être aménagés.

13. Nous comprenons parfaitement que le gouvernement irakien va ériger toutes sortes d'obstacles à un résultat juridiquement correct et équitable. Nous sommes préoccupés par le fait que la MANUI ne doit pas agir de manière à légitimer ou soutenir des arguments sans fondement. Au contraire, nous attendons de la MANUI qu'elle prenne une position impartiale, conformément aux principes du droit international qui ont longtemps fait partie du système des Nations Unies. Si le droit national et international exige que les résidents doivent être indemnisés pour leurs biens, le dire devrait être entièrement compatible avec le mandat de la MANUI.

## II. LES RENCONTRES AVEC LES AVOCATS IRAKIENS

14. Nous avons rencontré à deux reprises l'équipe de trois avocats irakiens qui sont prêts à entreprendre la mission de nous conseiller dans les négociations sur les biens avec le gouvernement. Aux fins du présent protocole, nous n'allons pas les identifier davantage, à l'exception de constater qu'il y a un sunnite, un chiite, et autre Kurde. Tous les trois sont expérimentés et compétents. Nous avons été très impressionnés par leurs connaissances, leur courage et leur conviction.

15. Partant du principe que les résidents ont droit à être payés pour la valeur de tous leurs biens à Achraf, qu'ils soient meubles ou non, les avocats nous ont expliqué que la loi irakienne prévoit un processus en deux étapes pour régler les revendications d'expropriation. La première étape est une procédure non contradictoire pour déterminer la valeur du bien en question. C'est généralement assuré par des tribunaux locaux, et les résultats ne sont généralement pas susceptibles d'appel. Dans un cas normal, ce stade ne peut comporter aucune controverse, au-delà de tout ce qu'il pourrait y avoir de désaccord sur la façon dont le marché évaluerait les biens que le propriétaire dit qu'ont lui a pris. Seule la deuxième étape, dans laquelle la question du droit à l'indemnisation est présentée au tribunal, est une confrontation. Dans ce cas, les facteurs politiques et la pression possible du gouvernement doivent également être pris en considération.

16. Les avocats irakiens, bien que prêts à prendre en charge cette représentation et engagé vis-à-vis du principe de fournir les meilleurs services juridiques possibles à leurs clients, sont préoccupés par l'impact possible de ces travaux sur leurs pratiques. Ils reconnaissent qu'ils sont susceptibles de subir des pressions extrêmes du gouvernement pour les faire

capituler sur les biens immeubles, et accepter le départ des 100 personnes d'Achraf. Ils sont aussi douloureusement conscients du manque de confiance dans l'indépendance de la justice en Irak, qui a été largement rapporté dans les médias et examiné par le Parlement.

17. Pour réduire l'éventualité de ce résultat inacceptable, nous avons conçu un mandat de représentation dans lequel les avocats irakiens ne se voient accorder aucune autorité pour engager des négociations, encore moins des accords, qui lieraient l'OMPI ou ses membres, sans notre autorisation écrite expresse. En d'autres termes, le mandat de représentation fait de nous, et non l'OMPI, les clients des avocats : les avocats sont nos consultants dans le cadre de la recherche d'une solution globale au conflit de propriété.

18. Les avocats ont apprécié nos efforts dans ce domaine, et j'ai réalisé que notre solution les protège ainsi que l'OMPI et ses membres. Ils ont accepté de signer la convention d'honoraires, qui doivent leur être envoyés des États-Unis à notre retour. Les arrangements financiers seront faits directement avec les résidents.

## III. POURSUITES JUDICIAIRES HORS D'IRAK

19. Il ne s'ensuit pas, cependant, que nous soyons dépourvus de stratégies juridiques et tactiques. Le fait que les intentions du gouvernement irakien sont si clairement illégales en droit international - comme l'expropriation sans indemnisation - donne lieu à la possibilité d'identifier un forum dans lequel son immunité souveraine puisse être surmontée et la légalité des mesures testées. Dans de telles circonstances, non seulement l'Ompi (ou ses membres, ou un sous-ensemble des membres ayant des liens locaux) pourrait tenter une action en justice contre l'Etat irakien, mais elle pourrait être en mesure d'obtenir un jugement par voie d'exécution sur les biens locaux appartenant à l'Irak. Certains systèmes juridiques prévoient la possibilité d'exécution, même avant le jugement dans certaines circonstances.

20. Nous allons explorer cette option comme une question hautement prioritaire. L'un de nous (Steven Schneebaum) commencera ce travail tout de suite. Les avocats irakiens ont convenu que la pression représentée par une telle initiative pourrait aider sur place. Et la MANUI fait allusion de manière indirecte au même point de vue : que Maliki pourrait être prêt à prendre certaines mesures qui seraient autrement politiquement difficile s'il pouvait rendre crédible l'argument qu'ils ont été obligés par la loi.

## IV. LES CONTACTS AVORTÉS AVEC LE GOUVERNEMENT IRAKIEN

21. On nous avait dit avant notre départ des Etats-Unis que nous rencontrerions de hauts responsables irakiens, Fayad plus probablement ou son adjoint Baqoos, pour discuter de la question des biens. Quand nous sommes arrivés, la MANUI nous a appris que Fayad ne rencontrerait personne représentant l'OMPI à l'exception des avocats irakiens, et que Baqoos était à l'étranger. Nous considérons ça comme une trahison, et bien sûr la distinction établie par Fayad n'a pas de sens. Diverses pensées nous sont venues à l'esprit sur les raisons pour lesquelles Fayad ne rencontrera personne qui n'est pas de nationalité irakienne. Aucune de ces explications n'est porteuse de crédibilité sur Fayad, son patron, ou le gouvernement. L'insistance du gouvernement irakien de ne traiter qu'avec des avocats irakiens est un grave sujet de préoccupation. Nous espérons que la MANUI et les États-Unis donneront à penser que c'est une condition inacceptable et qu'il faut abandonner.

22. L'idée de notre voyage en Irak avait été avancée par la MANUI aux représentants des résidents hors d'Irak. Le cadre de la visite avait été convenu dans une nombreuse correspondance avant notre voyage. Il n'y avait absolument aucune ambiguïté : nous devions rencontrer des responsables du gouvernement irakien, et tous les biens de l'OMPI (y compris les biens immobiliers) seraient discutés.

23. Pourtant, nous sommes un peu réconfortés en sachant qu'il sera clairement indiqué au gouvernement que la résolution finale de cette question devra être convenue directement avec les représentants de l'OMPI : c'est à dire, nous. Cela sera dit aux représentants du gouvernement par les avocats irakiens, par la MANUI et l'ambassade américaine.

## **V. LA RÉUNION AVEC LES REPRÉSENTANTS DU CAMP LIBERTY**

24. Bien qu'elle se soit passée dans des contraintes absurdes - hors site, dans un local du HCR, avec une participation limitée à sept résidents - nous avons rencontré des gens du camp Liberty pendant deux heures. Ils étaient dans un état d'esprit remarquablement bon, étaient bien habillés, concentrés et alertes. Ils nous ont apporté des cadeaux, dont certains produits d'artisanat extraordinaire fait par les résidents de Liberty avec des ressources limitées. Et ils ont offert un merveilleux et copieux déjeuner persan (également offert au personnel de l'ONU). Néanmoins, le fait que nous n'ayons pas été autorisés à rencontrer nos clients à Liberty corrobore le point de vue exprimé par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire comme quoi le camp Liberty équivaut à un centre de détention.

25. Le sujet de nos discussions a été exactement ce à quoi on pouvait s'attendre. Ils ont raconté certains des outrages et des violations qui se produisent au camp Liberty, et nous leur avons expliqué les théories juridiques et les stratégies que nous avons l'intention de déployer afin de parvenir à une solution juste sur la question des biens. Ils ont réitéré leur engagement au transfert en temps opportun de tous les résidents, et ont exprimé des regrets pour les questions de calendrier qui avait récemment annulées les efforts pour envoyer quelques résidents en Finlande. En outre, bien sûr, tout le monde comprend que le climat politique instable et même explosif en Irak fait courir des risques aux résidents.

26. En accord avec notre position selon laquelle les communications avec nos clients sont privilégiées, nous ne résumerons pas ici le reste de notre conversation, y compris les questions et les réponses qui ont pris une grande partie de notre réunion. Nous avons discuté de la logistique pour optimiser la procédure d'expropriation à présenter en Irak ou ailleurs, y compris la nécessité de rassembler et de préserver les éléments de preuve clés.

## **VI. LA VISITE ANNULÉE À ACHRAF**

27. Jusqu'à la dernière minute, nous avons pensé que le gouvernement irakien rendrait possible notre visite au camp d'Achraf, où l'un de nous (Robert Torricelli) n'est jamais allé. Aucune raison n'a été donnée pour le changement apparent de position. L'ambassadeur Busztin s'est fait volontaire pour dire qu'il pensait que le voyage serait dangereux. Les résidents ont été bien évidemment déçus, et nous ont préparé et envoyé une vidéo montrant l'accueil que nous avons raté. Nous avons considéré la visite à Achraf comme essentielle à notre mission. Il n'y avait aucune bonne raison de nous refuser à nous ou aux résidents, cette opportunité.

## **VII. LA CONVERSATION AVEC L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN**

28. Nous avons passé deux heures avec Steve Beecroft, l'ambassadeur américain à Bagdad. Il était seulement accompagné de Melissa Sweeney, une responsable politique pas très au fait du dossier. Ses supérieurs qui sont plus au courant étaient en congés.

29. L'ambassadeur a commencé la réunion en présentant le point de vue sur le dossier de l'Ompi dont lui a fait part le gouvernement irakien. Quand nous avons essayé de présenter la position de l'OMPI, on nous a dit que nous ne devrions pas argumenter, qu'il ne défend ni l'un ni l'autre.

30. Il a commencé à voir que notre position était mesurée, et que nous cherchions vraiment un compromis. À la fin de la réunion, il était prêt à faire quelques critiques sur l'intransigeance irakienne. Il n'a pas offert d'agir comme intermédiaire, et nous ne lui avons pas demandé de jouer ce rôle. Mais il est de toute évidence en contact régulier avec Fayad, et nous sommes certains que nos points de vue seront relayés sur un ton assez différent après notre rencontre.

31. Beecroft était fortement d'avis que Kobler n'est pas le méchant dans ce drame, et a suggéré que, s'il devait partir, rien ne garantirait que son remplaçant ne serait pas pire. Il a également soutenu que le gouvernement Maliki a pris un certain nombre de mesures qui le place en contradiction avec le régime de Téhéran. Nous avons passé un bon moment à discuter les vues et les observations de l'ambassadeur sur le Moyen-Orient en général, et nous sommes repartis en le considérant comme réfléchi et astucieux. Les perceptions de Beecroft sur l'avenir de l'Irak et l'Iran sont aussi sûrement acheminées à la secrétaire Clinton et au président Obama. Il croit que le régime iranien est dans une détresse extrême, avec des conséquences de grande envergure.

32. Un point important que l'ambassadeur a fait en sorte de nous répéter avec insistance, c'est la nécessité de progrès substantiels dans la réinstallation des membres de l'OMPI en dehors de l'Irak. Il nous a exhortés à user de notre influence à Washington pour vaincre la résistance à en accepter un nombre substantiel aux États-Unis. Son point de vue est que cette opposition n'est pas fondée sur des principes, mais vient de bureaucrates de niveau moyen dans les départements de la Justice et de la Sécurité intérieure. Il a estimé que notre implication visible dans la promotion de la réinstallation aux États-Unis aurait deux objectifs : Cela servira d'exemples pour d'autres pays pour commencer à accepter un nombre important d'entre eux, et cela apporterait une preuve au gouvernement irakien qu'en fait, l'OMPI veut quitter l'Irak dès que les dispositions appropriées auront été prises. À ses yeux, Maliki ne croit tout simplement pas que l'OMPI s'est engagée dans un départ ordonné en temps réel. Nous avons assuré à l'ambassadeur que nous et d'autres amis de l'OMPI à Washington ferons ce que nous pouvons sur cette question. Nous avons ensemble observé l'ironie ici : il y a seulement quelques mois, le Département d'Etat appelait l'OMPI une organisation terroriste, et maintenant son principal représentant en Irak propose une stratégie afin de faire accepter à son propre gouvernement de laisser entrer plusieurs centaines de membres de l'OMPI aux États-Unis.

## **VIII. CONCLUSION**

33. Il y a évidemment beaucoup de travail à faire pour amener la question de la propriété à une solution acceptable. Le noëud de la question est de parvenir à un accord sur la compensation

des biens immeubles. Compte tenu de la position actuelle de la MANUI, il est vital pour les Etats-Unis de jouer un rôle crucial pour résoudre ce problème.

34. En ce qui nous concerne, les prochaines étapes semblent assez claires. Les avocats irakiens sont en principe prêts à se présenter à leur gouvernement, indiquant notre volonté d'aller de l'avant. Cependant, il faut reconnaître que l'accord final comprendra la compensation pour l'ensemble des biens de l'OMPI à Achraf, y compris les biens immeubles. Il y aura une pression considérable sur eux pour tenir compte du « plan en six points » de la feuille de route à suivre, mais on dira au gouvernement que les mandants des avocats ne l'accepteront pas. Les résidents ont clairement indiqué qu'une telle solution n'est pas acceptable pour eux non plus.

35. Depuis notre retour aux États-Unis, nous avons donné les identités des avocats irakiens à Martin Kobler, et nous lui avons demandé de nous informer par écrit s'il avait obtenu des assurances du gouvernement irakien concernant trois choses avant que nous puissions aller de l'avant: (i) pas de représailles ou de vengeance pour leurs activités, (ii) comprendre que les négociations doivent se faire avec nous en tant que mandants et non pas avec les avocats, et (iii) accepter que ces négociations, quand elles se feront, concerneront tous les biens et pas seulement les biens meubles. Avant d'aller de l'avant, nous devons avoir des assurances sur ces points. Son accord ou son refus indiquera si le gouvernement irakien veut vraiment trouver une solution.

36. Ce que nous demandons aujourd'hui est minime. Tout le monde est au courant de la loi irakienne qui criminalise la coopération avec l'OMPI. Protester que cette loi ne s'applique pas aux avocats est tout simplement indéfendable : nous avons des documents qui montrent que les responsables gouvernementaux irakiens ont appliqué cette loi à l'avocat de l'OMPI dans le passé. Ces documents ont été fournis à Kobler.

37. Il est injuste de demander aux avocats irakiens d'argumenter

avec le gouvernement sur les conditions de leur propre engagement. Pourtant, dans la mesure où Fayad voit le rôle des avocats comme établir simplement un inventaire de voitures et de matériel de construction, puis vendre le matériel à un prix très réduit à des acheteurs homme de paille, facilitant ainsi le retrait volontaire du personnel de l'OMPI restant à Achraf, il est essentiel qu'il soit détrompé sur la question de suite.

38. En même temps, nous revenons de ce voyage très préoccupé par la vulnérabilité des personnes encore à Achraf. Nous comprenons leur détermination et nous la respectons profondément. Nous croyons que l'initiation de la stratégie juridique décrite ici permet de les protéger. Mais nous n'allons pas nous en contenter jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée qui respecte les droits des membres de l'OMPI, qui ont investi 26 années de vie et de travail à Achraf, et qui leur permettra de partir la tête haute, de se réinstaller dans d'autres endroits où ils peuvent travailler pour atteindre les objectifs de leur organisation dans la paix et la liberté.

10 janvier 2013

---

1-Le droit irakien reconnaît avec certitude la nécessité de compensation en cas d'expropriation. Les résidents veulent absolument soumettre cette question à un arbitrage international pour régler le conflit.

2-On nous a montré de nombreux précédents de jugements de tribunaux irakiens reconnaissant le statut de l'Ompi comme une entité avec sa propre personnalité légale.

3-Aucune preuve étayant cette allégation n'a jamais été fournie en neuf ans depuis le renversement de l'ancien gouvernement. Quel que soit l'événement, c'est purement politique et non une allégation légale, qui est incompatible avec des principes comme la loi de succession d'Etat. De plus, en fait, quelque 50% des améliorations à Achraf ont été faites depuis 2003, après la chute du régime de Hussein et alors que la province de Diyala était sous la juridiction des Etats-Unis.

4-Il n'y a jamais eu d'engagement exprimé ou implicite de payer un loyer.

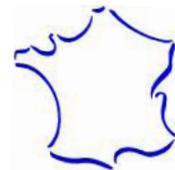
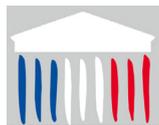
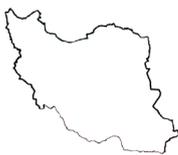
5-L'ancien gouvernement irakien a reconnu les droits de l'Ompi à construire à Achraf. Il était au courant des vastes chantiers de construction et n'a jamais soulevé la moindre objection. De plus, comme cela a été dit plus tôt, au moins la moitié des faits se sont passés sous la supervision américaine.

**Le Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique est constitué de membres de tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale. Les objectifs généraux de ce comité sont**

**- le soutien au respect des droits de l'Homme et l'instauration d'une démocratie en Iran,**

**- la reconnaissance du Conseil national de la Résistance iranienne passant par l'établissement d'un dialogue entre le gouvernement français et le CNRI.**

**Afin d'accéder à une démocratie laïque en Iran, le Comité soutien les objectifs et les efforts du CNRI, notamment pour mettre fin à toutes formes d'exécutions, de torture et de discrimination, pour l'égalité entre les femmes et les hommes et un Iran non nucléaire. Afin de préserver l'intégrité et la santé des résidents d'Achraf et de Liberty et défendre leurs droits fondamentaux, le CPID continuera ses engagements et ses efforts jusqu'à la résolution finale de leur statut.**



---

**Comité parlementaire pour un Iran démocratique**

CPID : C/O M. le député Gérard Charasse - Assemblée Nationale - 101 rue de l'Université, 75007 PARIS - Bureau 7306

Gerard.charasse@wanadoo.fr

Tél : 01 40 63 73 06 Fax : 01 40 63 78 75

Fax : 01 40 63 78 75